Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 9 (1864)

Heft: 6

Artikel: Souvenirs d'histoire nationale : notes sur quelques événements arrivés en Suisse en 1802 ; par un officier vaudois contemporain

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-347296

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bile et Ohio. Le général Shermann doit se rabattre de là sur Mobile, pour coopérer à la prise de cette ville. Mobile est défendue par une garnison de 20 mille sécessionnistes, bien exposés maintenant à être capturés.

Une autre colonne flanque ce mouvement plus à gauche. C'est un corps de cavalerie d'environ dix mille hommes, sous le général Smith, commandant en chef de la cavalerie de l'armée du général Grant, à Chattanoaga, et sous le général Grierson, l'habile et intrépide cavalier qui l'été dernier a traversé l'état du Mississipi dans toute sa longueur. Ce magnifique corps de cavalerie, avec quelque artillerie légère, est parti dans la première semaine de février des environs de Memphis, se dirigeant aussi vers l'est. Il doit, dit-on, se porter suivant les circonstances sur Montgomery et Columbus, comme extrême gauche de Shermann ; ou bien contre Rome et Atlanta, comme extrême droite de Grant, qui ne tarderait pas à déboucher de Chattanoaga. Celui-ci prendrait alors une nouvelle base sur le pays compris dans le triangle Mobile, Meridian, Montgomery, dans lequel il jouirait de bonnes lignes de communication et de ravitaillement, à savoir les trois chemins de fer Southen-Mississipi, Mobile-Ohio, Alabama-Florida, et deux rivières, le Tombigbee, que les canonnières peuvent remonter jusqu'à Aberdeen et Tuscalosa, et l'Alabama, navigable jusqu'à Montgomery. En fortifiant quelques points sur ces lignes, on pourra y constituer un quadrilatère stratégique, qui permettrait d'opérer avec avantage dans les Etats du golfe. Toute cette contrée est très riche en coton, et la population noire, qui y est fort nombreuse, profitera sans doute des récents décrets qui la soustraient à l'esclavage.

Devant Richmond tout est tranquille ; la ville même est presque dépourvue de troupes, si bien que cent et quelques officiers fédéraux, détenus à la Libby-prison, viennent de réussir à s'échapper par un souterrain qu'ils ont creusé sous le bâtiment. Ils ont pu, après mille peines, il est vrai, gagner la campagne et arriver enfin à la garnison fédérale de Yorktown.

SOUVENIRS D'HISTOIRE NATIONALE.

Notes sur quelques événements arrivés en Suisse en 1802; par un officier vaudois contemporain.

Déjà au commencement de l'année 1802, les ennemis du gouvernement helvétique travaillaient avec activité et presque ouvertement à une contre-révolution ; les hommes qui à cette époque se signalèrent

par leur acharnement contre le nouvel ordre de choses furent les chefs des anciennes oligarchies déchues, lesquels faisaient cause commune avec les prêtres et les gouvernants des petits cantons, à la tête desquels se trouvait le célèbre Aloïs Reding, landammann de Schwitz. Les conjurés trouvèrent facilement de l'écho et des sympathies dans les populations des cantons qui avaient souffert des ravages de la guerre ; tous attribuaient à la révolution de 1798 et à l'influence française les malheurs qui avaient particulièrement accablé la Suisse orientale.

L'insurrection éclata dans le mois de juin 1802 en Argovie, à Zurich et dans les petits cantons ; les campagnards du canton de Berne furent aussi entraînés dans le mouvement réactionnaire. Dans ces circonstances critiques, le gouvernement helvétique, siégeant à Berne, ne montra pas l'énergie nécessaire, ni même une volonté bien décidée pour réprimer les mécontents ; mais, il faut le dire, la désunion régnait dans le sein du Conseil exécutif, et il est permis de croire, d'après les événements subséquents, que de coupables intelligences existaient entre quelques-uns des premiers magistrats de la République et les chefs des insurgés.

Une des premières fautes du Conseil exécutif fut de nommer Andermatt, de Zug, commandant en chef des troupes du gouvernement. Cet officier était un homme âgé, tenant par sa naissance et ses relations à l'ancienne caste privilégiée, son civisme était plus que douteux, et il a donné des preuves, si ce n'est de sa trahison, du moins de son incapacité.

A la fin de juin l'insurrection s'étendit et devint menaçante, mais au lieu d'appeler sous les armes une force imposante, ainsi que les circonstances l'exigeaient, le gouvernement n'eut d'abord recours qu'à une seule compagnie du Léman. Ce fut celle des carabiniers de l'arrondissement d'Aigle. Cette troupe fut dirigée vers le mont Reng, dans le canton de Lucerne, où de concert avec deux compagnies de la légion helvétique, elle devait surveiller et garder les passages venant du canton d'Unterwald. Ce système de défensive devint funeste aux troupes helvétiques.

Dans la nuit du 10 au 11 août, et par un temps affreux de pluie et d'orage, une colonne de 600 hommes d'Unterwald s'étant emparée des hauteurs, qui ce soir-là n'étaient pas suffisamment gardées, vint surprendre et attaquer les postes occupés par les carabiniers. Après une perte de trente à quarante hommes, ces derniers durent se retirer sur Lucerne.

Dans cette fâcheuse affaire, Morier, de Roche, capitaine des carabiniers, et son sergent-major, Thomas, de Bex, furent du nombre des

tués. Après ce succès, les insurgés occupèrent le poste important du mont Reng, mais pour le moment ne s'avancèrent pas dans le platpays.

Peu de jours après, les carabiniers vaudois furent appelés devant Zurich, qui avait refusé l'entrée dans ses murs aux troupes du gouvernement. L'artillerie et quelques compagnies de la légion helvétique furent de cette expédition ; un simulacre de siége eut lieu ; le général Andermatt voulant sans doute sauver les apparences fit jeter quelques obus dans la ville, mais déjà le troisième jour, il ordonna la retraite sur Berne. Arrivés à Herzogenbuchsée, les carabiniers vaudois, réduits à une quarantaine d'hommes, furent entourés par plus de 1000 insurgés, et obligés de se rendre à discrétion ; ils furent désarmés et vinrent rejoindre quelque temps après leurs compatriotes aux environs d'Avenches et de Morat.

Dans cette circonstance, on doit rendre justice aux insurgés pour leur conduite modérée envers les carabiniers vaudois, pendant que ceux-ci étaient leurs prisonniers.

L'événement du mont Reng et les dispositions décidément hostiles des insurgés, donnèrent enfin l'éveil au Conseil exécutif, mais au lieu de mettre sur pied toutes les troupes disponibles, et sur le dévouement desquelles il pouvait compter (de ce nombre étaient tous les bataillons du Léman), il appela seulement un bataillon de cinq compagnies (commandé par M. Louis de Laharpe). Cet officier avait servi dans l'armée française en Italie ; il était cousin du brave général de Laharpe, tué après le passage du Pô, dans la première campagne du général Bonaparte en Italie. Ce bataillon, fort de 500 hommes, fut dirigé sur Berne, où il fit son entrée au commencement de septembre ; un des bataillons de la légion helvétique formait à cette époque la garde des autorités supérieures.

« Arrivé, dit textuellement l'officier vaudois en question, au commencement de septembre à Berne avec le bataillon de Laharpe, où je servais comme fourrier d'état-major, j'écrivis, sous la dictée du chef, une proclamation énergique, éminemment patriotique, qui fut lue au bataillon rassemblé sur la place d'armes. Ce début nous sembla de bon augure, et mes camarades et moi nous nous félicitions d'être sous les ordres d'un chef dont les sentiments politiques paraissaient si fort d'accord avec les nôtres.

Depuis huit jours, nous tenions garnison à Berne avec six cents hommes de la légion, lorsqu'arriva un bataillon de grenadiers du Léman, commandé par M. Bourgeois, de Grandson. Par ce renfort, l'armée constitutionnelle n'était forte encore que de 1600 hommes, et pourtant c'était avec cette petite armée que le gouvernement helvétique paraissait vouloir résister à l'orage qui le menaçait.

Quelques jours après notre arrivée à Berne, d'Older, président du Conseil exécutif (tristement célèbre par la fameuse réaction du 8 janvier 1800) se laissa enlever dans son domicile pendant la nuit et conduire en voiture dans un château hors de ville. Les uns attribuèrent cette équipée aux partisans de M. Schmidt, ministre de la guerre, et qu'on supposait agir de bonne foi dans le sens libéral ; d'autres prétendaient que c'étaient de jeunes patriciens qui avaient été les auteurs de cet enlèvement ; quoiqu'il en soit, et par l'intervention du ministre de France à Berne, d'Older rentra le lendemain chez lui et reprit ses fonctions.

Jusqu'au 17 septembre, tout paraissait tranquille à Berne et dans les environs ; cependant quelques avis parvenus le 17 au soir annoncèrent l'approche des Oberlandais ; enfin, le 18, à midi et demi, une colonne d'insurgés se montra vers la porte de Soleure, et aussitôt commença la fusillade ; les coups de canon qui suivirent annoncèrent une attaque plus sérieuse.

Le bataillon de Laharpe reçut ordre de marcher vers le point attaqué. La compagnie d'Orbe étant réduite à un seul officier, j'y fus présenté comme sous-lieutenant et suivis ainsi le mouvement de la troupe.

En passant devant l'arsenal, j'observai que les grenadiers y étaient retenus, quoiqu'ils demandassent à grands cris de marcher à l'ennemi; mais la prudence exigeait que les postes de l'intérieur, surtout celui de l'arsenal, fussent soigneusement gardés.

Arrivé avec ma compagnie sur les remparts proches de la porte de Soleure, où se trouvait déjà de l'infanterie légère de la légion, je vis que les hauteurs vis-à-vis, sur l'autre rive de l'Aar, étaient occupées par les assaillants qui me parurent presque tous en habits bourgeois ; ils réussirent malgré la fusillade de nos gens, à conduire une pièce de canon vis-à-vis de la porte de Soleure et faisaient un feu assez nourri. Après une heure de combat, l'officier qui commandait les artilleurs ennemis fut tué à côté de sa pièce; c'était un jeune Dewert, de Berne; un mausolée lui a été élevé par ses compatriotes, sur la place même où il a reçu le coup mortel. — Cette mort entraîna la retraite des assaillants; il s'entama ensuite des négociations qui donnèrent lieu à la convention ci-après :

1° Le gouvernement helvétique devait quitter Berne le 19 pour se rendre à Lausanne ;

2° La légion helvétique et les deux bataillons du Léman devaient évacuer Berne immédiatement après le départ du gouvernement.

3° Outre l'artillerie de la légion, consistant en six pièces, les troupes du gouvernement devaient emmener quinze autres pièces prises dans l'arsenal de Berne.

4° Les chevaux nécessaires au transport de cette artillerie et de tout le matériel de l'armée seraient fournis par les insurgés qui s'engageaient à les mettre à la disposition des troupes helvétiques pour le 19, à midi.

La dite convention contenait sans doute d'autres articles qui sont restés secrets.

Le dimanche 19, le bataillon Bourgeois quitta Berne dès les huit heures du matin; le bataillon de Laharpe dut rester pour escorter l'artillerie; cependant les chevaux destinés pour les transports n'arrivèrent pas.

Le gouvernement et les employés étaient partis le 19 à midi.

Déjà à dix heures du matin, ce jour-là notre bataillon était prêt à évacuer la place; à huit heures du soir, aucun ordre n'étant parvenu, on devait naturellement s'attendre que le départ serait renvoyé au lendemain. Profitant alors de l'invitation d'un ami, j'allai souper chez lui, j'espérais qu'en cas d'événements le tambour rappellerait les militaires qui avaient été se restaurer; à dix heures et demie j'allais rejoindre ma compagnie; mais qu'on juge de ma surprise, lorsqu'arrivé sur la place d'armes, j'y retrouvai les pièces de canon, mais pas un seul militaire pour les garder. Ayant rencontré un officier de la légion, il me parut furieux et indigné et il m'apprit que sur les dix heures le chef de bataillon de Laharpe avait ordonné la retraite hors de ville sans avoir reçu aucun ordre supérieur. Au même instant, je vis passer à cheval et au galop M. Gaudard, commissaire des guerres à Berne, allant porter des ordres pour faire rentrer le bataillon. Une remarque, qui n'est pas indifférente, c'est que Berne, cette nuit-là, était parfaitement tranquille. Qui a donc pu déterminer notre chef à une retraite aussi intempestive? je l'ignore absolument. Quelques officiers, qui lui ont parlé le même soir, ont prétendu qu'il était fortement préoccupé et se croyait déjà victime des machinations de nos ennemis. A une heure du matin, les Vaudois rentrèrent dans Berne.

Enfin, le 20, à deux heures après-midi, le bataillon de Laharpe évacua Berne avec tous les honneurs de la guerre, emmenant l'artillerie cédée par la convention, et prenant la route de Fribourg, où nous arrivâmes après dix heures du soir. La troupe fut logée chez les bourgeois, mais dans la même nuit la Chambre administrative du canton de Fribourg osa faire signifier à notre chef d'évacuer la ville au plus tôt. M. Delaharpe ayant rassemblé les chefs des compagnies, qui étaient MM. Hignou, de Lausanne; Briod, de Lucens; Berthex, d'Aigle; Développey, d'Yverdon; et l'adjudant-major Cuard, de Lausanne; le résultat fut qu'on devait attendre à Fribourg les ordres du ministre de la guerre; dans cette conférence, où j'assistai en l'absence du com-

mandant de la compagnie d'Orbe, j'observai un changement frappant dans l'humeur et le physique de notre chef; sa figure était altérée par des idées de terreur qui le poursuivaient et un découragement complet s'était emparé de lui; il partit le lendemain matin accompagné d'un seul domestique, laissant le bataillon sous le commandement provisoire de M. Sicard, aide-major.

La nuit de notre arrivée à Fribourg, le bataillon Clavel de la légion vint nous y joindre sur les trois heures du matin. Le dimanche 27 septembre, à 5 heures, une colonne d'insurgés sous les ordres du colonel Aufdermauer, vint attaquer Fribourg. Occupant les hauteurs au-delà de la Sarine, ils se bornèrent à faire jouer leur artillerie, mais sur les onze heures, les assiégés firent une sortie et repoussèrent au loin les assaillants.

Le 28, toutes les troupes vaudoises helvétiques quittèrent Fribourg, se dirigeant vers Morat, qui avait été occupé par les insurgés, mais ceux-ci avertis de l'approche de nos gens se retirèrent sur Guminen et Arberg; les troupes légères helvétiques, dans le nombre desquelles se trouvait un faible détachement de carabiniers du district d'Aigle, furent envoyés à leur poursuite; dans ce mouvement d'avant-garde, M. Chablaix, des Ormonts, capitaine des carabiniers d'Aigle, disparut sans que dès lors on ait appris quel avait été son sort.

Fribourg ayant été occupé par les insurgés, dont les forces s'augmentaient chaque jour, et ayant en face plusieurs de leurs divisions, la position de Morat n'était plus tenable pour nos troupes; elles vinrent donc le 29 au soir prendre position dans le village de Faoug, où se trouvaient déjà les bataillons Testuz et Grivel.

Voici quelle était la position de notre petite armée :

Le château de Grin formant l'extrême droite de la ligne fut occupé par des troupes de la légion helvétique et une batterie, formant en tout 700 hommes. Au village de Faoug, formant le centre, se trouvaient les trois bataillons du Léman et six pièces de canon, avec une quarantaine de chasseurs à cheval. Le chef de bataillon Jaques-Esaïe Testuz, de Lausanne, commandait le camp. A l'extrême gauche, au village de Sallavaux se trouvaient quelques troupes vaudoises et de la légion.

Pendant notre séjour au camp de Faoug, il est à remarquer que le général Andermatt ne s'y montra pas une seule fois; les uns disaient : il est à Sallavaux; d'autres, se faisant encore illusion, prétendaient qu'il allait arriver avec de nombreux renforts; on annonçait même la prochaine arrivée des régiments suisses au service de France.

Le trois octobre, à la pointe du jour, l'armée insurgée forte de 11 à 12 mille hommes, déboucha de Morat; notre position de droite,

plus rapprochée des ennemis, fut la première attaquée; nos troupes du centre se portèrent en avant du village de Faoug, tandis qu'une batterie balayait la grande route, sur laquelle s'étaient montrés quelques corps ennemis; malgré la disproportion très apparente de nos forces d'avec celles de nos adversaires, les Vaudois se montrèrent résolus de vaincre ou de mourir pour la cause qu'ils défendaient. Il est vrai que l'espérance de voir arriver incessamment les renforts annoncés soutenait leur courage; ils comptaient aussi sur une coopération franche et loyale des troupes de la légion, formant la droite de notre ligne de bataille. Il est donc permis de croire qu'avec quelques bataillons de renfort et commandés d'ailleurs par un général expérimenté et vraiment patriote, nous eussions repoussés victorieusement l'attaque des insurgés; mais dans ce moment-là nous n'avions point de commandant en chef, et lors même qu'Andermatt eût été présent, il ne pouvait inspirer aucune confiance aux troupes; d'un autre côté, des renforts n'arrivèrent point, et pour comble de malheur les troupes de la droite abandonnèrent leur poste après les premières décharges; nous les vîmes se sauver à la débandade; plusieurs passèrent même, dit-on, à l'ennemi. Notre centre ainsi à découvert, la retraite fut ordonnée; elle s'effectua avec un ordre parfait. Après avoir traversé Avenches, l'on nous fit prendre une nouvelle position sur une hauteur, à une petite portée de canon de cette ville, et à sept cents pas environ du village de Domdidier; une batterie de six pièces de canon, servie par les artilleurs de la légion, occupait notre droite; le centre, formé des bataillons de Laharpe, Testuz et Grivel, se trouvait à cheval sur la grande route; quelques compagnies formaient la gauche dans le fond du vallon, vers les marais.

Le général Andermatt était enfin arrivé, venant, disait-il, de Sallavaux.

L'armée insurgée sortit d'Avenches et prit position en avant des portes; une de leurs batteries, placée sur leur gauche, répondit vivement à la nôtre. Cette cannonade dura plus d'une heure; leurs boulets venant du bas en haut passaient au-dessus de notre ligne et allaient labourer les champs au-dessus de notre position; nos sapeurs en ont ramassé plusieurs; aussi grâce à la maladresse des artilleurs ennemis, aucun de nous ne fut atteint. Il n'en fut pas de même chez eux, notre batterie mieux servie leur avait visiblement occasionné des dommages.

Sur notre droite, à environ huit cents pas de notre position, était un coteau boisé, au milieu duquel se trouvait le village de Donatyre. Je remarquai qu'une forte division ennemie se dirigeait sur ce village, et que dans le même moment deux compagnies vaudoises et

quelques chasseurs à cheval avaient quitté la ligne et se portaient dans le fond du vallon à droite pour remonter dans la direction du même village; cette manœuvre aurait été bonne si on eût pu diriger sur ce point au moins deux mille hommes. Mais que pouvaient 170 à 180 hommes contre les nombreuses troupes que l'ennemi acheminait de ce côté-là? Il y avait plus que témérité dans ce mouvement.

Frappé par les mêmes considérations, le colonel Burnat, de Vevey, alors capitaine, s'approcha du général Andermatt, qui était derrière notre batterie, et lui demanda qui avait donné l'ordre à ces compagnies de s'écarter de notre ligne. La réponse d'Andermatt fut digne de lui : Je ne sais pas, dit-il; c'est peut-être d'Older qui leur a donné cet ordre. Cette réponse, je l'ai entendue et je la rapporte mots pour mots; j'en fus indigné, et je vis, à n'en plus douter, que nous étions victimes d'une infâme trahison.

D'Older, désigné dans la réponse du général Andermatt, était neveu du président D'Older; il était chef des chasseurs à cheval de la légion helvétique; ses opinions politiques ne nous inspiraient pas plus de confiance que celles de son oncle ; au surplus il n'avait d'autre commandement que celui de ses chasseurs.

Ce qu'on pouvait prévoir arriva. Le village de Donatyre fut occupé par les troupes insurgées, lesquelles continuèrent leur marche dans l'intention de déborder notre droite ; malgré notre position critique, nous ne nous décourageâmes point, et ce ne fut que lorsque l'ordre de retraite fut donné que nous quittâmes notre position. Nous arrivâmes sur les deux heures après midi à Payerne, marchant avec le même ordre qu'une troupe qui revient de l'exercice; les chasseurs à cheval de la légion formèrent notre arrière-garde et firent le coup de pistolet avec les dragons bernois ; enfin les dernières files de notre petite armée sortaient de Payerne sur la route de Moudon, lorsque le canon annonça l'arrivée des ennemis vers la porte du côté de Berne.

Arrivés le même jour dans la soirée à Moudon, nous espérions enfin trouver des renforts et des ordres. Tous nos jeunes soldats brûlaient d'envie de marcher en avant pour repousser les ennemis et délivrer le territoire vaudois; mais tout était combiné pour détruire les espérances des Vaudois; nous n'aperçûmes pas l'ombre d'un renfort, et dans cet état de choses la retraite sur Lausanne devenait nécessaire. Une distribution de vin assez abondante, et qui nous surprit agréablement, eut lieu pendant la nuit. Le 4, au matin, nous nous remîmes en marche, mais privés d'ordres. Chaque capitaine crut pouvoir prendre avec sa compagnie le chemin de ses foyers. C'est ainsi qu'eut lieu la dislocation des bataillons, et il ne resta qu'un petit nombre de soldats prenant la route de Lausanne.

J'arrivai sur les neuf heures du matin au Châlet-à-Gobet, où je rencontrai M. Veillard, capitaine de la compagnie d'artillerie d'Aigle, et plusieurs autres officiers revenant de l'affaire d'Orbe; nous déjeunions ensemble, lorsque plusieurs détonations assez rapprochées de nous nous engagèrent à sortir pour voir ce qui se passait; c'est alors que nous vîmes une dizaine de chars de munitions et de bagages se dirigeant en toute hâte sur Lausanne; une soixantaine d'hommes suivaient ces chars à la course. Nous ne pûmes, au premier abord, obtenir aucune explication, tant était grande l'épouvante de cette poignée de fuyards. Ce ne fut que par des officiers arrivant tranquillement après, que nous apprîmes qu'un caisson de munitions ayant sauté, avait occasionné cette terreur panique; et voilà ce qu'on a appelé la grande déroute des Vaudois!

En arrivant à Lausanne le 4, je rencontrai la voiture du général Rapp. Cet officier était envoyé par le premier consul Bonaparte pour mettre fin à la guerre civile des Suisses; les insurgés qui s'étaient avancés jusqu'à Montpreveyres furent obligés d'évacuer le canton du Léman, sur l'ordre qu'ils reçurent de l'envoyé français.

Quelques politiques s'appuyant sur la conduite machiavélique du ministre de France à Berne, ne furent pas éloignés de croire que le chef du gouvernement français avait favorisé sous main les troubles qui agitèrent la Suisse à cette époque, afin d'avoir occasion d'intervenir et d'ajouter à ses titres celui de médiateur de la Confédération suisse.

Avant de terminer ces notes, je ne dois pas oublier une circonstance, qui jettera un certain jour sur la conduite du général Andermatt pendant son généralat.

Le 4 octobre au matin, cet officier mit le feu à une cheminée de l'hôtel du Lion-d'Or, à Lausanne, en brûlant une masse de papiers qui sans doute pouvaient le compromettre.

J'ai cru intéressant de rappeler aussi bien qu'il m'a été possible les faits que je viens de citer, afin de prouver qu'en 1802, comme à toutes les époques où les militaires vaudois ont été dans le cas de prendre les armes pour la défense de leur liberté et de leur indépendance, ils se sont conduits avec honneur, courage et un zèle que je désire voir se renouveler si la patrie se trouvait de rechef en danger. »